



LES JEUDIS CITOYENNETE

Concours d'affiches « Violences » 4^e édition

Règlement et formulaire d'inscription

OBJECTIF ET DEROULE

Ce concours s'inscrit dans le cadre des « Jeudis Citoyenneté », un cycle de conférences thématiques organisé par la ville d'Amiens depuis novembre 2021. Ces rencontres ont pour vocation de favoriser le dialogue et le partage d'expériences autour de grandes questions de société : l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations, la prévention des violences sexistes et sexuelles, ainsi que le soutien aux victimes.

Chaque conférence rassemble trois types d'intervenants – experts du sujet, représentants d'institutions et témoins de terrain – qui échangent avec le public dans une démarche interactive. L'objectif est double : informer et sensibiliser les Amiénois, tout en mettant en lumière et en soutenant les initiatives locales.

6 conférences sont programmées en 2025.

Ces événements sont gratuits et ouverts à toutes et tous.

Comme ces dernières années, ce concours d'affiches est lancé par la Ville d'Amiens auprès des associations locales, institutions et à tous les amiénois et toutes les amiénoises et ce à partir de 16 ans.

Les affiches devront être en lien avec le thème traité lors de la conférence qui aura lieu **le jeudi 16 octobre 2025** à partir de **18h** au **Lycée Saint-Rémi d'Amiens** portera sur la « ***justice restaurative*** ».

You are therefore all and everyone invited to propose to us by sending your posters before the 23 September 2025 on this theme.

*« La justice restaurative est une approche complémentaire à la justice pénale classique. Elle vise à **réparer les conséquences d'une infraction** en mettant en relation les **victimes, les auteurs** dans un cadre sécurisé et encadré. »*

Lors de cette conférence, seront présentées les 5 affiches lauréates de la 4^e édition du concours d'affiche.

Les affiches seront soumises au vote des Amiénois du 28 septembre au 10 octobre 2025 à 23h59 via la plateforme jeparticipe.amiens.fr

Les 5 affiches « lauréates » serviront à annoncer la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre 2025.

L'affiche qui aura réuni le plus de votes sera imprimée et exposée sur les sucettes Decaux de la Ville d'Amiens la semaine précédant la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Les 4 autres seront valorisées via la presse et les réseaux sociaux.

Vous souhaitez soumettre votre affiche ?

Envoyez votre affiche au format numérique, le formulaire suivant ainsi que l'autorisation d'utilisation dûment signée avant le **23 septembre 2025 à 23h59** à l'adresse suivante :

az.hamdane@amiens-metropole.com

REGLEMENT

- Une affiche unique pourra être présentée par association et par personne.
 - L'affiche doit être de format A3 en mode portrait, éviter les couleurs trop claires pour le visuel et le texte afin de permettre une bonne lisibilité.
 - L'affiche doit être représentative du thème.
 - L'affiche sera accompagnée obligatoirement d'un slogan (de prévention).
 - L'affiche sera libre de droit. Merci de compléter l'autorisation ci-dessous.
 - L'affiche ainsi que ses légendes devront respecter la vie privée et le droit à l'image de toute personne.
 - Le logo « 3919 Arrêtons les violences » devra figurer en bas à gauche de votre affiche.
- Nous pourrons, à votre demande vous le communiquer sous format numérique.



Les affiches devront être envoyées au format jpeg, jpg, png, PDF ou équivalent en mode portrait. Elles seront d'une qualité suffisante mais d'un poids inférieur à 10Mo. A des fins d'impression, l'affiche lauréate pourra être demandée dans une qualité supérieure, il faudra bien prévoir la possibilité d'avoir accès au fichier source ou à minima au PDF.

Les dossiers complets sont à envoyés par mail à l'adresse az.hamdane@amiens-metropole.com. Un accusé de réception vous sera remis, validant ainsi votre participation. Seuls les dossiers complets seront retenus.

Les résultats du concours seront transmis par mail aux concourants.

Pour tout renseignement, az.hamdane@amiens-metropole.com.

FORMULAIRE

**champs obligatoires*

Nom* :

Prénom* :

Age* :

Quartier de résidence (facultatif) :

Titre* :

Texte d'accompagnement (facultatif, 200 mots max.) :

.....

.....

.....

.....

AUTORISATION D'UTILISATION DE LA PHOTOGRAPHIE

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) :

Atteste être propriétaire de l'affiche transmise dans le cadre du concours d'affiche pour les Jeudis Citoyenneté. Dans le cas où des personnes seraient présentes et reconnaissables sur l'affiche, j'atteste avoir obtenu leur consentement pour la participation à ce concours d'affiche.

J'autorise la Ville d'Amiens à utiliser cette affiche. Celle-ci pourra être représentée et reproduite pour tout usage (à but non commercial) dans le cadre des Jeudis Citoyenneté et de lutte contre les violences intrafamiliales. J'autorise également la Ville d'Amiens à communiquer l'affiche à ses partenaires selon les mêmes conditions que ci-dessus.

Cette autorisation est valable pour une durée illimitée.

La Ville d'Amiens s'engage à ce que les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de l'affiche ne portent atteinte à la réputation de leur auteur et respecte le droit moral de l'auteur.

☐ Je reconnais avoir lu les conditions de participation au concours d'affiche de la ville d'Amiens et en accepte la totalité sans réserve.

Signature